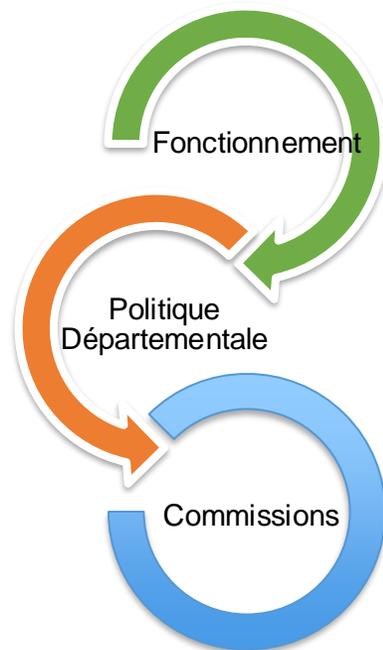


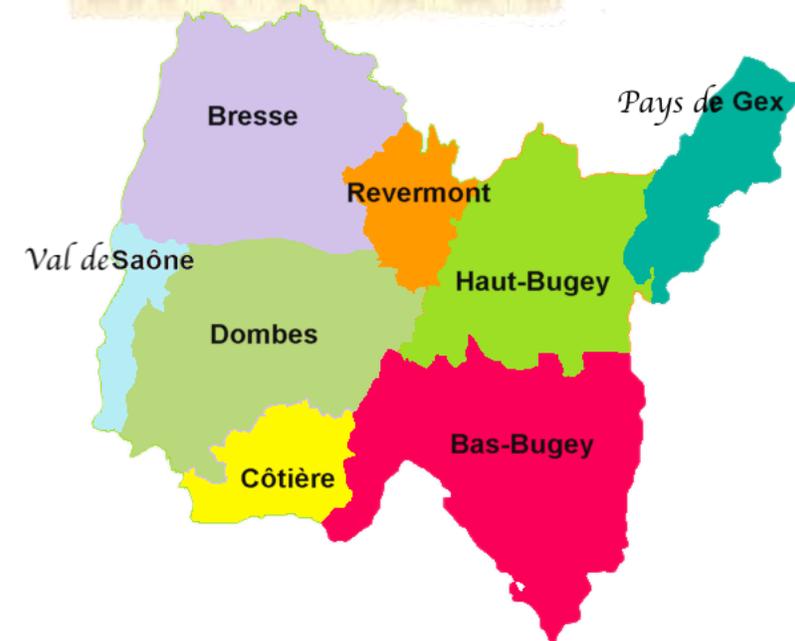


CODIR CODEP N°5

17/03/2025



**Merci
pour votre présence**



Ordre du jour

INFORMATION

- Evolution licences, brevets et activité du CD.
- Bilan AG CDOS, rencontre Présidents, AURA.
- Dates : Forum des OD, AG AURA, AGN,

STRATEGIE

- Validation des statuts RI & projet associatif
Résolution N° 1
- 40^{ème} anniversaire du CODEP01
Résolution N° 2
- Relation avec les clubs : 2^{ème} rencontre Mise à disposition matos TIV
Résolution N°3

COMMUNICATION

- Diffusion activités FB & VPDIVE
- Ver. premium VP Dive **Résolution N° 4**
- Projet commande vestimentaire
Résolution N° 5
- Label Ecosub

ARBITRAGE

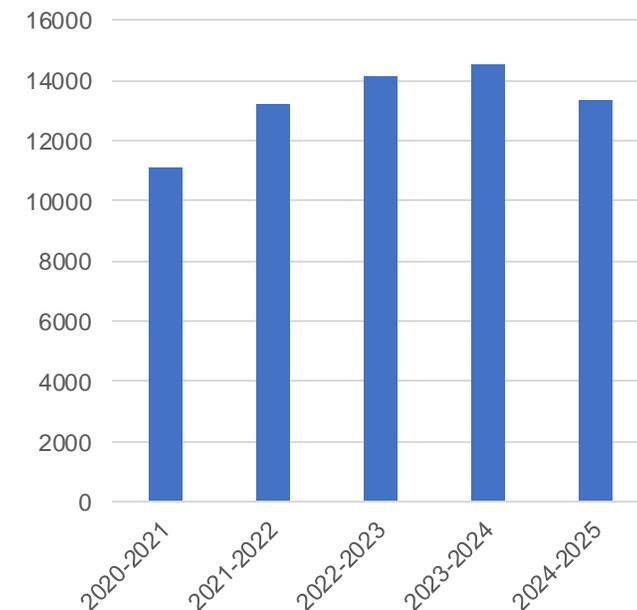
- Dde du président de l'Association des Pêcheurs de l'Ain de s'associer à son courrier.
Résolution N° 6
- Validation des projets d'activités cadre de procédures Budgétaires
AURA & ANS
Résolution N° 7

FONCTIONNEMENT

- Gestion financière Situation

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025		
Ain	905	956	976	1017	971	- 4.5%	- 46
Allier	394	531	552	558	557	-0.2%	-1
Ardèche	278	345	396	412	364	-11.7%	-48
Cantal	82	96	123	126	107	-15.1%	-19
DROME ARDECHE	764	962	986	1009	897	-11.1%	-112
Isère	2229	2571	2693	2917	2715	-6.9%	-202
Loire	804	935	970	994	946	-4.8%	-48
Haute-Loire	121	168	196	203	183	-9.9%	-20
Puy-de-Dôme	857	1053	1109	1155	1173	1.6%	18
Rhône	2922	3696	4035	3962	3692	-6.8%	-270
Savoie	450	505	526	586	506	-13.7%	-80
Haute-Savoie	1295	1430	1611	1624	1250	-23.0%	-374
	11101	13248	14173	14563	13361	-8.3%	-1202

Nb Licencié par saison



	Nombre de brevets au 3 mars 2023 (saison 2022/2023)	Nombre de brevets au 3 mars 2024 (saison 2023/2024)	Nombre de brevets au 3 mars 2025 (saison 2024/2025)	
AURA	233	272	302	↗
AIN	101	69	93	↗
ALLIER	69	65	75	↗
CANTAL	6	12	14	↗
DROME/ARDECHE	106	121	113	↘
ISERE	195	289	238	↘
LOIRE	103	90	100	↗
HAUTE LOIRE	20	14	9	↘
PUY DE DOME	91	120	125	↗
RHONE	473	451	406	↘
SAVOIE	29	64	61	↘
HAUTE SAVOIE	270	239	245	↗

1696

1806

↗ 6,49 %

1781

↘ 1,38 %

- Réunion du CODEPO1 avec les présidents de Clubs le 17 Janvier 2025 au SEHVO- Article SUBAQUA
- Réunion du Comité AURA avec les présidents de CODEP/ Commissions le 6 février 2025
- Formation VP Dive pour les Présidents de CODEP, initiée par le Comité AURA le 27 janvier 2025
- Réunion Bilan de la JEC du 14/09/24 à la Mairie de Nantua le 20 Février 2025
- Poursuite des groupes de travail N°1 « Statuts... » & N°3 « Règles budgétaires »
- Présence à l'AG du CDOS le 14 mars 2025 => élection de Sylvie



FORUM DES OD
20 & 21/10/2025

AG AURA
16/11/2025
Annecy

AGN
6 & 7/12/2025
Annecy

1^{ère} rencontre de la nouvelle équipe du CODEPO1 avec les présidents de club :
Une Soirée Sous le Signe des échanges, du partage et de la Convivialité

Ce Vendredi 17 Janvier 2025 à 19h se tenait à Oyonnax la 1^{ère} rencontre des présidents de clubs de l'AIN avec leur CODEP.

Les distances, frimas hivernaux et horaires tardifs de fin de semaine n'ont pas découragé les présidents et/ou leur représentant de l'Ain à venir nombreux à cette 1^{ère} soirée dédiée au dialogue et à l'échange. Sur les 20 clubs que compte le CODEPO1, 16 présidents ont répondu à l'invitation avec une participation de 13 d'entre eux.

Une ouverture axée sur la présentation et les échanges

La soirée a débuté avec la présentation d'une carte représentant l'étendue du département de l'Ain sur laquelle chaque président a pu positionner son club avant de détailler ses activités. Les membres du Comité Directeur (CODIR) se sont fait connaître également, permettant à chacun de mettre un visage sur les interlocuteurs principaux du CODEPO1.



Un temps pour l'écoute et le dialogue

La table ronde qui a suivi a permis à chaque président d'exprimer ses attentes vis-à-vis du CODEPO1, ainsi que les difficultés rencontrées par leurs clubs respectifs. Ces échanges constructifs ont mis en lumière des besoins communs (formations N3 à GP en ouvrant la voie à des pistes de solutions adaptées.

Bilan et perspectives du CODEPO1

La présidente du CODEPO1 a poursuivi par la présentation des actions déjà réalisées depuis l'élection du nouveau CODIR tout en rappelant les valeurs qui les sous-tendent : Engagement, transparence, démocratie et lien de confiance. Elle a également détaillé les projets en cours et ceux à venir, marquant une volonté forte de répondre aux attentes des clubs et de renforcer leur développement.

Ravis, les présidents ont validé la proposition du CODIR de 2 rencontres annuelles, afin de maintenir cette dynamique. Il a été convenu d'une prochaine rencontre à Bourg Plongée, le mercredi 2 avril 2025 à 19h en présentiel mais aussi en visioconférence pour répondre à l'éloignement géographique de certains clubs proches de la Suisse ou du Rhône.

STATUTS

Comité Départemental de l'Ain
Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins
FFESSM AIN - CODEP AIN - CODEPO1

Approuvés en AGE le 12 octobre 2025 à ...

Pris en applications des dispositions du Code du Sport et des statuts de la FFESSM adoptés en AGE le 7 octobre 2023 à Paris et le 2 décembre 2023 à Bordeaux

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Comité Départemental de l'Ain
Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins
FFESSM AIN - CODEP AIN - CODEPO1

Approuvé en AGO le 12 octobre 2025 à ...

PROJET DE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF 2024 - 2028

Comité Départemental de l'Ain
Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins
FFESSM AIN - CODEP AIN - CODEPO1

RESOLUTION N°1

CONTRE	ABSTENTION	POUR

40^{ème} ANNIVERSAIRE
DU CODEP01



2^{ème} Rencontre
avec les présidents de clubs



Mise à disposition du matos
TIV

Tampons filetés
« Entre & n'entre pas »

2 avril 2025
à 19h

RESOLUTION N°2

RESOLUTION N°3

CONTRE	ABSTENTION	POUR

CONTRE	ABSTENTION	POUR

Diffusion des activités sur VPDIVE & FB

RESOLUTION N°4

CONTRE	ABSTENTION	POUR



Facture (PROV312) - Non validé
Date facturation : 11/03/2025
Date échéance : 30/04/2025
Code client : L17841

Émetteur

VPDive SAS
1b rue de Haguenau
57150 Creutzwald
France
Tél.: 0872057138
Email: contact@vpdive.com
Web: https://vpdive.com

Adressé à

Codep 01 Ain Ffessm
51 RUE DE VACCARES
01800 MEXIMIEUX

Designation	Montants exprimés en Euros											
	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT								
PREMIUM - Offre Premium Souscription 1 an pour 750 - 1000 membres.	20%	312,50	1	312,50								
Conditions de règlement: A réception				Total HT 312,50								
Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:				Total TVA 20% 62,50								
Banque: BPALC				Total TTC 375,00								
<table border="1" style="font-size: small;"> <tr> <td>Code banque</td> <td>Code guichet</td> <td>Numéro de compte</td> <td>Clé</td> </tr> <tr> <td>14707</td> <td>00004</td> <td>55221717551</td> <td>55</td> </tr> </table>				Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé	14707	00004	55221717551	55	
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé									
14707	00004	55221717551	55									
<small>Adresse: SP ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE Nom du propriétaire du compte: JEREMY WASTA Code IBAN: FR76 1470 7000 0433 0217 1735 195 Code BIC/SWIFT: CCBFPPRMTZ</small>												

Capital de 5 000 € - SIRET: 908 554 223 00010
NAF-APE: 7022Z - Numéro TVA: FR05 908 554 223



Commande vestimentaire



RESOLUTION N°5

CONTRE	ABSTENTION	POUR





CONTENTIEUX SEA SHEPHERD PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DE PÊCHEURS DE L'AIN

amateur irresponsable, ne respectant aucune des règles de sécurité et de protection des milieux aquatiques, ternissant ainsi l'image de la véritable SEA SHEPHERD.

Le lac de Nantua a toujours été un modèle de concertation et de coopération entre ses divers usagers et habitants. Nous vous demandons de ne pas permettre que cette harmonie soit compromise par l'agissement d'une association qui véhicule de fausses informations et ternit la réputation des pêcheurs, voileux et plongeurs locaux, véritables sentinelles de l'environnement.

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons une réunion d'urgence afin de discuter de cette situation préoccupante pour l'avenir de notre lac.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre plus haute considération.

[Nom de l'association]
[Nom et titre de la personne signataire]
[Contact]

Monsieur le Maire,

Nos associations ont souhaité vous faire part de leur mécontentement et vous alerter quant aux dérives actuellement observées sur le lac de Nantua.

A plusieurs reprises, l'association Sea Shepherd Lyon est intervenue à titre « d'expert » sur le lac, effectuant des prospections, nettoyages, interventions et autres diagnostics.

Il est important de rappeler que Sea Shepherd Lyon fait partie de SEA SHEPHERD FRANCE, exclue de la maison mère SEA SHEPHERD GLOBAL en 2023 en raison de divergences idéologiques profondes : alors que SEA SHEPHERD GLOBAL travaille avec les autorités du monde entier pour lutter efficacement contre les pratiques illégales, SEA SHEPHERD FRANCE poursuit une ligne politique altermondialiste et antiséciste et de lutte contre toutes les activités humaines, même légales et n'ayant aucun impact sur les milieux aquatiques.

Leurs récentes communications ont montré un autre visage, celui de leur absence totale de crédit environnemental, dans un non-respect assumé de toutes les règles environnementales et administratives : « sauvetage » d'espèces invasives présentées comme « autochtones », dérangement de castors et atteinte à leur habitat, dérangement et fréquentation de zones de reproductions du brochet, etc. sans parler des aberrations rédigées telles des vérités scientifiques sur les castors, loutres, la pêche, la chasse, ou encore le braconnage. **Impossible qu'un organisme ou une association ayant pour objet la protection de l'environnement ait pu délibérément faire ce type d'erreurs.**

Concernant le lac de Nantua, il est bon de rappeler que nos structures participent régulièrement à des actions de préservation du lac: création d'habitats, suivi scientifique, nettoyages organisés conjointement par les pêcheurs, voileux et plongeurs lors des « Journée Eco-Citoyenne », ainsi que des activités de plongées pour recueillir des informations essentielles sur la vie subaquatique du lac, avec comme ligne directrice commune d'intervenir dans le respect des règles de sécurité et des lois de notre république.

Lors de la dernière réunion du **Judi 20 Février 2025**, tous les acteurs du lac (pêcheurs, voileux et plongeurs) avaient alerté votre mairie sur les agissements de Sea Shepherd Lyon. La mairie s'était engagée à ne plus faire intervenir cette association après le 25 février, date de leur intervention programmée d'enlèvement d'épaves au club de voile, qui n'a hélas pas dérogé à leurs habitudes :

- **Enlèvement d'épaves sans diagnostic environnemental préalable** permettant de déterminer les enjeux (pollution, habitat, etc.)
- **Non-respect du nombre minimal d'intervenants et du matériel requis** pour effectuer les tâches d'utilisation du matériel de relevage en toute sécurité et **utilisation d'une unité de relevage interdite** aux plongeurs amateurs.

Par ailleurs, le président du club de voile n'a même pas été informé de cette action, et **fait état de dégradations** occasionnées sur la pelouse et la mise à l'eau lors des interventions de SEA SHEPHERD.

Depuis, nous avons été très surpris de découvrir que SEA SHEPHERD LYON devait à nouveau intervenir les 29 et 30 mars sur le lac avec une grue pour enlèvement de déchets, encore une fois sans concertation ni diagnostic préalable sérieux.

Pour rappel, **les bénévoles de Sea Shepherd Lyon n'ont aucune certification, accréditation ou agrément, et n'utilisent aucun protocole validé par la communauté scientifique** leur permettant de conseiller ou proposer des diagnostics ou interventions environnementaux fiables et robustes, encore plus dans le cadre de la plongée, ces missions étant assurées par des associations environnementales ou de plongée agréées, par l'Office Français de la Biodiversité, par des organismes scientifiques type IRSTEA, CNRS, ou par des bureaux d'études environnementaux reconnus et accrédités !

Exclu par SEA SHEPHERD GLOBAL, **SEA SHEPHERD LYON use et profite du fort symbolisme de l'association mère dont elle ne fait plus partie pour amadouer certaines mairies.** Nous estimons qu'il s'agit d'un groupe de plongée amateur irresponsable ne respectant aucune des règles de sécurité et de protection des milieux aquatiques en **voileux**, ternissant ainsi l'image du véritable SEA SHEPHERD.

Aussi, nous souhaitons rappeler que **ce Lac a toujours été un modèle de concertation et de coopération entre ses différents usagers et habitants** : Ne laissons pas cette concorde être remise en cause par les agissements d'une

Objectifs :

I. Validation des projets d'activités dans le cadre de procédures Budgétaires AURA

II. Définition des projets ANS



Actions CODEP01

- NAS
- JEC
- Réunion Présidents
- 40 ans CODEP01 ?



RESOLUTION N°7
Validation projet & intégration nouveaux (élection AG)

CONTRE	ABSTENTION	POUR



GESTION FINANCIERE

